

TRAPY INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie - ZAE de Saltgourde
24430 MARSAC SUR L'ISLE
507 467 157 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 735 882,53 euros en totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 5 298 207,09 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 670.000 euros (Distribution de réserves)

Décisions unanimes des associés du 20 janvier 2023, soit un dividende de 0,813 euro environ par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 670 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 750 000 euros (Distribution de réserves)

Décisions unanimes des associés du 29 janvier 2024 soit un dividende de 0,910 euro environ par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 750 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 750 000 euros (Distribution de réserves)

Décisions unanimes des associés du 23 janvier 2025 soit un dividende de 0,910 euro environ par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 750 000 euros

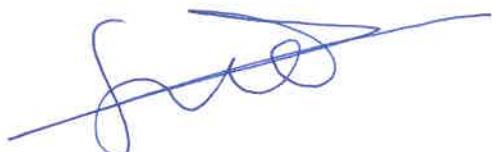
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Karine SIMON



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise BOULEVARD DE L'INDUSTRIE 24430 MARSAC SUR L'ISLE			Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 0 7 4 6 7 1 5 7 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2024			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMobilisations INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AA			
		Frais de développement *	AB	AC		
		Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ	Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du 19 Juillet 2025 Le Président	
		Fonds commercial (1)	AF	AG		
		Autres immobilisations incorporelles	AH	AI		
	IMMobilisations CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ	AK		
		Terrains	AL	AM		
		Constructions	AN	AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ		
		Autres immobilisations corporelles	AR	AS		
IMMobilisations FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours			AT	AU	
	Avances et acomptes			AV	AW	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			AX	AY	
	Autres participations			CS	CT	
	Créances rattachées à des participations			CU	11 744 336	
	Autres titres immobilisés			BB	2 689 016	
	Prêts			BD	BE	
	Autres immobilisations financières*			BF	BG	
				BH	BI	
	TOTAL (II)			BJ	14 433 352	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	28 140	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CB	CE	150 000	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	49 123	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*			CH		
	TOTAL (III)			CJ	227 264	
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)			CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)			CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	14 660 617	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		
	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété* :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TRAPY INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 000 000</u>)	DA <u>1 000 000</u>
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC <u>)</u>
	Réserve légale (3)	DD <u>100 000</u>
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF <u>)</u>
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG <u>3 562 324</u>
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI <u>1 735 882</u>
	Subventions d'investissement	DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK
		TOTAL (I) <u>6 398 207</u>
	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
Provisions pour risques et charges		TOTAL (II) <u>DO</u>
	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
		TOTAL (III) <u>DR</u>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU <u>436 300</u>
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV <u>7 660 740</u>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX <u>22 613</u>
	Dettes fiscales et sociales	DY <u>142 755</u>
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Compte régul.	Autres dettes	EA
	Produits constatés d'avance (4)	EB
		TOTAL (IV) <u>EC</u> <u>8 262 410</u>
	Ecarts de conversion passif*	(V) <u>ED</u>
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) <u>EE</u> <u>14 660 617</u>
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG <u>8 262 410</u>
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en m€)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB		FC
	Production vendue	FD	FE		FF
	biens *				
	services *	FG	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK		FL
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	620 036
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DÉTACHES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements (14)		GA
			– dotations aux provisions*		GB
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
					573 153
					GG
					46 882
	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Défauts et charges assimilées (6)				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
					2 109 908
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
CHARGES FINANCIERES	Défauts et charges assimilées (6)				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
					252 263
					GV
					1 857 644
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW	1 904 527
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS TRAPY INVEST

Néant *

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 935
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 935
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	2 932
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	17 534
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	154 043
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 732 879
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	996 997
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 735 882
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	13 536
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
			A4	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 935
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
				Charges antérieures
				Produits antérieurs



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 14 660 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 735 883 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TH 00-02



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il a été appliqué le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353
ACTIF IMMOBILISE	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
- (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
- (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	6	100,00	50	50			2	6	
SCI DU LUGAN 33	1	8	100,00	1	1			218	8	
SCI LA PRADE	1	14	100,00	37	37			58	14	
SCI L'ARBALESTRIER	100	39	100,00	133	133			71	39	
SCI LE LIBRAIRE	40	36	100,00	125	125			75	36	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	20 122	100,00	5 800	5 800			33 262	832	1 500
SCI LE BUCH 33	1	59	100,00	1	1			101	59	
SCI BALMA 31	1	49	100,00	1	1			116	49	
SCI DU GOLF	1	271	100,00	605	605			340	271	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	51	100,00	226	226			91	51	
SCI ARAGO 33	1	52	100,00	44	44			116	52	
SAS SODITELEM	1 020	2 542	100,00	3 400	3 400			6 939	-114	
SCI BROVAL	1	39	100,00	48	48			98	39	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	33	100,00	45	45			93	33	
SCI DU CANAL	8	40	100,00	80	80			81	40	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 717 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 689 016		2 689 016
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 141	28 141	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 717 157	28 141	2 689 016
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 823 791 titres d'une valeur nominale de 1,21 euros.



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	336 050
Prélèvements sur les réserves	416 289
Total des origines	752 339
Affectations aux réserves	2 339
Distributions	750 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	752 339

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	97 661	2 339	2 339		100 000
Réserves générales	3 978 613	-416 289		416 289	3 562 325
Résultat de l'exercice	336 050	-336 050	1 735 883	336 050	1 735 883
<i>Dividendes</i>		750 000			
Total Capitaux Propres	5 412 325		1 738 221	752 339	6 398 207



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 262 410 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	436 301	436 301		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 613	22 613		
Dettes fiscales et sociales	142 756	142 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 660 740	7 660 740		
Produits constatés d'avance				
Total	8 262 410	8 262 410		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	439 765			
(**) Dont envers les associés	7 660 740			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 420 057 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	18 120
PERSONNEL CONGE A PAYER	15 643
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	15 833
CHARGES SUR CONGES PAYES	7 962
Total	57 558



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	606 500		606 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	606 500		606 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		2
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire SCI BALMA 31 - crédit agricole emprunt 320 000 €</i>	44 989
<i>Caution et promesse hypothécaire SCI BALMA 31 - crédit agricole emprunt 800 000 €</i>	223 645
Avals et cautions	268 634
Engagements en matière de pensions	35 521
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement actions SAS SODITELEM</i>	430 882
<i>Nantissement actions SAS TRAPY PRO</i>	1 301 112
Autres engagements donnés	1 731 994
Total	2 036 149
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	268 634
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 731 994



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

35 521 euros

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

38 820 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetées de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- méthode de calcul retenue ANC 2021
- taux d'actualisation de 3,38 %
- taux de croissance des salaires : 1,5 %
- age de départ à la retraite : 65 ans
- taux de rotation du personnel : 1 %
- table de mortalité : TH/TH 00-02.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014. Au 31 décembre 2023, il est évalué à 21 779,72 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'Abeille assurances (uniquement IFC). Au 31 décembre 2024, il est évalué à 65 243,49 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué. Les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2023.

Cré@vallée Nord
371 Boulevard des Saveurs
CS 30001 Coulounieix-Chamiers
24059 PERIGUEUX Cedex

6 place André Maurois
24000 PERIGUEUX CEDEX

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2024**

TRAPY INVEST

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Ce rapport contient 18 pages

6 rue René Martrenchard
33150 CENON
Tél.: 05 57 54 38 70

2 allée Alan Turing
63170 AUBIERE
Tél.: 04 73 92 54 47

40, rue Lauriston
75116 PARIS
Tél.: 05 53 08 88 88

371 boulevard des Saveurs
24059 PERIGUEUX
Tél.: 05 53 08 88 88

13 rue de Lourdes
31300 TOULOUSE
Tél.: 05 53 08 38 38

TRAPY INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : Boulevard de l'Industrie, ZAE Saltgourde, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

RCS PERIGUEUX 507 467 157

Mesdames et Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRAPY INVEST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes» relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 11.7 M€ euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la valorisation de l'actif net de la filiale et les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de la méthodologie adoptée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 4 Juin 2025

Les commissaires aux comptes

H. AUDIT



Catalyne BOUTY
Associée

CJD AUDIT



Daniel BELLE WANGUE
Associé



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 744 336		11 744 336	11 749 445
Créances rattachées aux participations	2 689 016		2 689 016	2 952 974
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 433 353		14 433 353	14 702 419
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				4 727
Autres créances	28 141		28 141	59 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000
Disponibilités	49 124		49 124	353 456
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	227 265		227 265	568 127
Frais d'émission d'emprunt à étailler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 660 617		14 660 617	15 270 546
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	97 661
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 562 325	3 978 613
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 735 883	336 050
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 398 207	5 412 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	436 301	876 680
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 660 740	8 723 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 613	32 962
Dettes fiscales et sociales	142 756	225 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 262 410	9 858 222
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 660 617	15 270 546
(1) Dont à plus d'un an (a)		436 301
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 262 410	9 421 921
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	606 500		606 500	806 500
Chiffre d'affaires net	606 500		606 500	806 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 536	17 055
Autres produits				3
Total produits d'exploitation (I)			620 036	823 559
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			119 425	107 807
Impôts, taxes et versements assimilés			17 866	20 608
Salaires et traitements			275 854	288 202
Charges sociales			160 009	161 565
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				5
Total charges d'exploitation (II)			573 153	578 186
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 883	245 373
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 037 696	458 059
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			72 213	84 979
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 109 908	543 037
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			252 263	275 916
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			252 263	275 916
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 857 645	267 121
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 904 527	512 494

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes

LEMPEREUR & ASSOCIES EXPERTISES





Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 936	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 936	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4	8 046
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4	8 046
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 932	-8 046
Participation des salariés aux résultats (IX)	17 534	22 412
Impôts sur les bénéfices (X)	154 043	145 986
Total des produits (I+III+V+VII)	2 732 880	1 366 596
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	996 997	1 030 546
BENEFICE OU PERTE	1 735 883	336 050
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 14 660 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 735 883 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TH 00-02

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353
ACTIF IMMOBILISE	14 702 419	1 289 840	1 558 907	14 433 353

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	6	100,00	50	50			2	6	
SCI DU LUGAN 33	1	8	100,00	1	1			218	8	
SCI LA PRADE	1	14	100,00	37	37			58	14	
SCI L'ARBALESTRIER	100	39	100,00	133	133			71	39	
SCI LE LIBRAIRE	40	36	100,00	125	125			75	36	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	20 122	100,00	5 800	5 800			33 262	832	1 500
SCI LE BUCH 33	1	59	100,00	1	1			101	59	
SCI BALMA 31	1	49	100,00	1	1			116	49	
SCI DU GOLF	1	271	100,00	605	605			340	271	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	51	100,00	226	226			91	51	
SCI ARAGO 33	1	52	100,00	44	44			116	52	
SAS SODITELEM	1 020	2 542	100,00	3 400	3 400			6 939	-114	
SCI BROVAL	1	39	100,00	48	48			98	39	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	33	100,00	45	45			93	33	
SCI DU CANAL	8	40	100,00	80	80			81	40	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

**Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes**



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 717 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 689 016		2 689 016
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 141	28 141	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 717 157	28 141	2 689 016
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 823 791 titres d'une valeur nominale de 1,21 euros.

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	336 050
Prélèvements sur les réserves	416 289
Total des origines	752 339
Affectations aux réserves	2 339
Distributions	750 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	752 339

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	97 661	2 339	2 339		100 000
Réserves générales	3 978 613	-416 289		416 289	3 562 325
Résultat de l'exercice	336 050	-336 050	1 735 883	336 050	1 735 883
Dividendes		750 000			
Total Capitaux Propres	5 412 325		1 738 221	752 339	6 398 207

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 262 410 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	436 301	436 301		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 613	22 613		
Dettes fiscales et sociales	142 756	142 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 660 740	7 660 740		
Produits constatés d'avance				
Total	8 262 410	8 262 410		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	439 765			
(**) Dont envers les associés	7 660 740			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 420 057 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	18 120
PERSONNEL CONGE A PAYER	15 643
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	15 833
CHARGES SUR CONGES PAYES	7 962
Total	57 558

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	606 500		606 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	606 500		606 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		2
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire SCI BALMA 31 - crédit agricole emprunt 320 000 €</i>	44 989
<i>Caution et promesse hypothécaire SCI BALMA 31 - crédit agricole emprunt 800 000 €</i>	223 645
Avals et cautions	268 634
Engagements en matière de pensions	35 521
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement actions SAS TRAPY PRO</i>	436 301
Autres engagements donnés	436 301
Total	740 456
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	268 634
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	436 301

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 35 521 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetées de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- méthode de calcul retenue ANC 2021
- taux d'actualisation de 3,38 %
- taux de croissance des salaires : 1,5 %
- age de départ à la retraite : 65 ans
- taux de rotation du personnel : 1 %
- table de mortalité : TH/TH 00-02.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014. Au 31 décembre 2024, il est évalué à 21 779,72 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'Abeille assurances (uniquement IFC). Au 31 décembre 2024, il est évalué à 65 243,49 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué. Les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2024.

Certifié par le Collège
des Commissaires aux comptes